

L'Office de tourisme de Pornichet classé en Catégorie 1

s'engage à



- ✓ Mettre à disposition un espace d'accueil et d'information accessibles
- ✓ Faciliter les démarches
- ✓ Offrir du mobilier pour s'asseoir et un accès libre au Wifi
- ✓ Informer gratuitement sur l'offre touristique locale
- ✓ Afficher ses périodes d'ouverture en deux langues étrangères au moins
- ✓ Ouvrir au moins 305 jours par an (week-end inclus) en période touristique
- ✓ Répondre toute l'année aux courriers et courriels
- ✓ Assurer un accueil par du personnel pratiquant deux langues étrangères au moins
- ✓ Assurer la fourniture de plans et guides touristiques sur support papier
- ✓ Diffuser son information touristique sur support papier traduite au moins en deux langues étrangères et relative :
 - Aux hébergements touristiques classés ;
 - Aux monuments et sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs ;
 - Aux évènements et animations ;
 - Aux numéros de téléphone d'urgence.
- ✓ Présenter l'offre qualifiée de sa zone d'intervention pour toutes les clientèles
- ✓ Donner accès à la consultation des disponibilités d'hébergements classés
- ✓ Traiter les réclamations et mesurer la satisfaction
- ✓ Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies d'information et de communication (réseaux sociaux ...)
- ✓ Mettre à disposition un conseiller de séjour
- ✓ Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale